

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 24 (1879)  
**Heft:** 18

**Artikel:** Les grandes manœuvres d'automne en France  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-335061>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 18.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Puis le cortège s'est dirigé à Rive, devant le local de la section des sous-officiers, où il a été licencié après quelques paroles de M. Decor.

Un bal a terminé la fête.

Les résultats généraux du tir et des concours sont les suivants :

La recette totale du tir s'est élevée à 12,850 fr. Il a été vendu 30,280 cartouches.

Les premiers prix ont été obtenus : à la cible *Nationale*, par M. Louis Prodhom, de Genève ; à la cible *Genève*, par M. Lebrecht-Keller, de Genève ; à la cible *Militaire*, par MM. Patru, de Givors et Ch. Vulliéty, de Genève ; à la cible *Nombre*, par M. Calpini, de Sion, et à la cible *libre*, par M. Boylot, de la Chaux-de-Fonds.

Le nombre des médailles de 12 et 15 cartons obtenues aux cibles *nationale* et *libre* a été de 130.

Il a été décerné 22 prix d'équitation ; 5 de harnachement ; 14 d'escrime au sabre ; 10 d'escrime au fleuret et 3 d'escrime à la baïonnette :

Voici les premiers prix obtenus dans chaque catégorie :

Concours d'équitation : *Guides et dragons* : Ferd. Davel, Lausanne ; Fréd. Kursner, Genève ; Ramuz, Vevey. — *Sous-officiers d'artillerie* : Ant. Bastard, Elie Neydeck, Genève. — *Sous-officiers du train* : J. Bilaud, Luc. Renevier, Genève. — *Train* : Ad. Berguer, Neuchâtel.

Harnachement : H. Chavaz, J. Bilaud, Genève.

Escrime. — *Sabre* : Jean Walker, de Granges (Soleure), Christ, id. ; Sénechaud, Lausanne. — *Fleuret* : Covelle, adjudant, Genève ; Walker, Granges. — *Baïonnette* : Marti, St-Imier.

L'un des concours les plus intéressants a été celui du pointage des pièces pour les sous-officiers d'artillerie. La cible était placée à 30 mètres et masquée en tout ou en partie par un écran. Les concurrents étaient au nombre de 66 et chacun devait pointer trois fois, dans trois positions différentes de l'écran. Sur les 25 prix décernés, les quatre premiers prix ont été obtenus par MM. Alexandre Dufour, de Montreux ( $19 \frac{1}{2}$  millimètres, Ch. Rise, de Morges (20 mill.), L. Merz, de Lucerne ( $23 \frac{1}{2}$  mill.), Eugène Deville, de Chambésy (27 millimètres).

---

### Les grandes manœuvres d'automne en France.

Les grandes manœuvres d'automne, qui seront exécutées cette année par les 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 10<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup>, 12<sup>e</sup>, 13<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> corps et par les 1<sup>re</sup> et 4<sup>e</sup> divisions de cavalerie auront lieu comme suit :

2<sup>e</sup> Corps d'armée. Amiens, général Carteret-Frécourt.

25 bataillons, 8 escadrons, 16 batteries, 1 compagnie du génie, 1 service de la trésorerie et des postes — du 21 septembre au 4 octobre.

Manœuvres de régiment et de brigade — du 21 au 25 septembre. — La 3<sup>e</sup> division autour de Nesle et de Péronne ; la 4<sup>e</sup> division entre Soissons et Coucy-le-Château.

Manœuvres de division — du 25 au 30 septembre. — La 3<sup>e</sup> division faisant partie d'une grande armée d'invasion, occupe la ligne Nesle-Péronne et menace La Fère ; la 4<sup>e</sup> division, appartenant à l'armée de défense, quitte ses positions de Soissons à Coucy-le-Château et se dirige sur la vallée de la Serre ; la 3<sup>e</sup> division se concentre entre St-Quentin et Guise, se porte au devant de la 4<sup>e</sup> division, qui vient d'arriver sur la ligne Marle-Crécy-sur Sarre. La rencontre a lieu sur les hauteurs entre Serre et Oise.

Manœuvres de corps d'armée — du 1<sup>er</sup> au 4 octobre. — La 3<sup>e</sup> et la 4<sup>e</sup> division se réunissent et exécutent une marche de corps d'armée sur Laon ; le 6<sup>e</sup> cuirassiers prend part aux mouvements exécutés pendant les cinq derniers jours,

*3<sup>e</sup> Corps d'armée.* Rouen, général Borel.

25 bataillons, 8 escadrons, 16 batteries, 1 compagnie du génie — du 22 septembre au 6 octobre :

Manœuvres de régiment et de brigade — du 22 au 25 septembre. — La 5<sup>e</sup> division, près et au nord-ouest de Fleury-sur-Andelles ; la 6<sup>e</sup> division, près et au nord-est de Magny.

Manœuvres de division — du 26 septembre au 3 octobre. — La 6<sup>e</sup> division, détachée d'une armée qui assiége Paris, se porte sur Magny, menaçant Rouen. La 5<sup>e</sup> division, détachée de l'armée de défense, qui est concentrée autour de Rouen, vient prendre position à Fleury-sur-Andelle. La 5<sup>e</sup> division marche de Fleury-sur-Andelle vers Suzay ; la 6<sup>e</sup> de Magny vers Thilliers-en-Vexin ; la 6<sup>e</sup> division se retire sur Autheverne, Vesly, et Noyers, poursuivie par la 5<sup>e</sup>.

Manœuvres de corps d'armée — du 4 au 6 octobre. — Les deux divisions se réunissent pour manœuvrer ensemble d'Autheverne à Ecous et attaquer la position de Fleury-sur-Andelle.

*10<sup>e</sup> corps d'armée.* Rennes, général Osmont.

25 bataillons, 8 escadrons, 16 batteries — du 18 au 30 septembre.

Manœuvres de régiment et de brigade. — La 19<sup>e</sup> division sur la lande de Coëquidan, près et au nord de Ger ; la 20<sup>e</sup> division, sur la lande de Tamnarn, entre Combourg et Tinténiac.

Manœuvres de division. — La 19<sup>e</sup> division vient occuper la ligne de Mauron-Concoret. La 20<sup>e</sup> division se porte sur la ligne de Combourg-Dingé sur Bécherel. La 19<sup>e</sup> division vient cantonner à St-Méan et aux environs. La 20<sup>e</sup> division occupe St-Jouan, Caulnes et Quédillac. La 19<sup>e</sup> division attaque la position de St-Jouan, défendue par la 20<sup>e</sup>.

Manœuvres de corps d'armée. — Les deux divisions se réunissent et exécutent une marche de corps d'armée sur la ligne Gaël-Muel. Un corps ennemi est figuré à Mauron et à Concoret. Le 10<sup>e</sup> corps l'atteint sur la lande de Concoret et s'empare de la ligne Pampon-Pléban. L'ennemi se retire sur la lande de Coëtquidan, où il est attaqué de nouveau.

*11<sup>e</sup> Corps d'armée.* Nantes, général de Cissey.

16 bataillons, 6 escadrons, 14 batteries, — du 13 au 25 septembre :

Manœuvres de régiment — du 13 au 15 septembre. — La 21<sup>e</sup> division, entre Mauzeuil, Fontenay et Benet ; la 43<sup>e</sup> brigade, entre Luçon et Sainte-Hermine.

Manœuvres de brigade — du 16 au 17 septembre. — La 21<sup>e</sup> division se concentre autour de Nieul ; la 43<sup>e</sup> brigade, autour de Luçon.

Manœuvres de division — du 18 au 22 septembre. — Une armée, dite armée du Sud, s'avance de Bordeaux vers la Basse-Loire, que doit couvrir une armée, dite armée du Nord, cantonnée en avant de Nantes. La 21<sup>e</sup> division, avant-garde de l'armée du Sud, se porte de Benet sur Fontenay-le-Comte. La 43<sup>e</sup> brigade, faisant partie de l'avant-garde de l'armée du Nord, s'établit d'abord à Manzeuil, puis attaque la 21<sup>e</sup> division dans sa position de la Tête-Noire, à l'ouest de Fontenay. Cette division est repoussée au delà de l'Antizo, mais elle repasse ce cours d'eau et attaque à son tour l'ennemi, qui s'est retranché autour de Fontenay.

Manœuvres de corps d'armée — du 23 au 25 septembre. — La 21<sup>e</sup> division et la 43<sup>e</sup> brigade se réunissent pour exécuter une marche de Fon-

tenay sur Sainte-Hermine ; elles attaquent d'abord les positions de Sainte-Hermine et Thiré, puis celle de Sainte-Gemme.

Manœuvre isolée de la 44<sup>e</sup> brigade, — 9 bataillons, 2 escadrons, 2 batteries — du 12 au 25 septembre. Cette brigade exécutera les manœuvres de bataillon et de régiment aux environs de Châteaulin, Port-Launay, Pleyben et Gouëzec. Elle marchera ensuite sur Quimper et se portera, comme avant-garde d'un corps d'armée, de Quimper sur Châteaulin, puis sur le Faou et enfin sur Daoulas. Elle attaquera alors la position de Landerneau.

*12<sup>e</sup> corps d'armée. Limoges, général Schmitz.*

25 bataillons, 8 escadrons, 12 batteries — du 15 au 27 septembre.

Manœuvres de régiment et de brigade — du 15 au 23 septembre. — La 45<sup>e</sup> brigade se porte de Limoges et d'Aixe sur Champagnac et Brantôme; la 46<sup>e</sup>, de Rochechouart sur les mêmes localités; la 47<sup>e</sup> de Périgueux sur Excideuil; la 48<sup>e</sup> vient aussi à Excideuil.

Manœuvres de division — du 24 au 27 septembre. — La 23<sup>e</sup> division, qui est aux environs de Limoges, a pour mission de se porter sur Couthras et commence son mouvement. Arrivée à Brantôme, elle apprend que la 2<sup>e</sup> division, qui représente l'ennemi, venu du sud-est, se réunit à Excideuil pour marcher sur Thiviers et couper ses communications avec Limoges. La 23<sup>e</sup> division se replie sur Thiviers, met la position en état de défense et y est attaquée par la 24<sup>e</sup> division.

Manœuvres de brigade de cavalerie. — Après la revue, la 2<sup>e</sup> brigade de cavalerie, reconstituée et renforcée par deux batteries à cheval, exécutera une opération spéciale dont le programme sera déterminé sur le terrain.

Il n'y aura pas de manœuvres de corps d'armée, et c'est pour ce motif qu'il n'a pas été constitué d'artillerie de corps d'armée, chaque division ayant avec elle cinq batteries, dont une à cheval.

*13<sup>e</sup> corps d'armée. Clermont-Ferrand, général Cambriels.*

25 bataillons, 8 escadrons, 16 batteries, 1 compagnie du génie — du 9 au 21 septembre.

Manœuvres de régiment et de brigade, — du 9 au 14 septembre. — La 25<sup>e</sup> division, entre Roanne et Charlieu ; la 26<sup>e</sup> division, près et au sud du Donjon.

Manœuvres de division — du 15 au 17 septembre. — La 25<sup>e</sup> division, détachée d'une armée qui assiége Lyon, est à Roanne, surveillant la vallée de la Loire. La 26<sup>e</sup> division, qui fait partie d'une armée de secours en marche sur Lyon, est arrivée au Donjon. La 27<sup>e</sup> division se porte du Donjon sur la Pacaudière. La 25<sup>e</sup> division vient l'y attaquer. La 26<sup>e</sup> division se retire sur La Palisse, y attend la 25<sup>e</sup> division et l'y arrête.

Manœuvres de corps d'armée, du 18 au 25 septembre. — Le corps d'armée formé par les deux divisions réunies se concentre autour de La Palice, marche sur Roanne. Passage de la Loire et cantonnement à Roanne.

*18<sup>e</sup> corps d'armée. Bordeaux, général Dumont.*

Du 4 au 17 septembre. Chacune des deux divisions de ce corps d'armée opère séparément.

Manœuvres de régiment. La 69<sup>e</sup> brigade entre Corme-Royal et Pont-l'Abbé ; la 70<sup>e</sup> brigade entre Jonzac et Mirambeau ; la 71<sup>e</sup> entre Salies et Puyoo ; la 72<sup>e</sup> entre Arudy et Nay.

Manœuvres de brigade. — 33<sup>e</sup> division : la 89<sup>e</sup> brigade, détachée d'un

corps qui assiége Rochefort, se porte à la rencontre de la 70<sup>e</sup> brigade envoyée de Bordeaux au secours de cette place ; après deux jours de combat entre Pons et Gémozac, la 70<sup>e</sup> brigade est rejetée sur Pons. — 36<sup>e</sup> division : après deux jours de marche, les 71<sup>e</sup> et 72<sup>e</sup> brigades se rencontrent entre Navarreux et Monein.

Maneuvres de division. — 35<sup>e</sup> division : cette division, cantonnée à Pons, se porte sur Saintes, qu'occupe l'ennemi, et s'en empare. — 36<sup>e</sup> division : cette division, cantonnée à Navarreux, se porte sur Orthez, qu'occupe l'ennemi, et s'en empare

**1<sup>re</sup> et 4<sup>e</sup> divisions de cavalerie.** Commandant des manœuvres à double action : général Gallifet, commandant du 9<sup>e</sup> corps d'armée à Tours.

**48 escadrons, 6 batteries.** — Du 3 au 18 septembre :

Première période. — Du 3 au 14 septembre : Manœuvres d'escadron, de régiment, de brigade et de division. — La 1<sup>re</sup> division entre le Grand-Morin, le Petit-Morin et l'Aubelin ; la 4<sup>e</sup> division, entre le Loing, de Nemours à Epizay, le Lunain, d'Epizy à Nouville, et la route de Nouville à Nemours.

Seconde période. — Du 14 au 18 septembre : Manœuvres à double action entre les 1<sup>re</sup> et 4<sup>e</sup> divisions de cavalerie. Le théâtre des opérations est compris entre les zones assignées à chacune d'elles pour les cantonnements de la première période.

---

*Pour paraître le 29 août 1879,*

# AGENDA MILITAIRE

pour les sous-officiers de toutes les armes.

HENRI ORMOND, éditeur. — GENÈVE

Cet agenda, unique en son genre, est composé de telle façon qu'il deviendra l'indispensable des sous-officiers de toutes les armes.

1<sup>o</sup> Basé sur les règlements, il est composé sous forme de tableaux à remplir, avec renvoi aux § et pages des règlements.

2<sup>o</sup> Rangé systématiquement, de manière à faire, en tous temps et tous lieux, les inscriptions à leur **place respective pour chaque partie** du service.

3<sup>o</sup> Calculé pour la durée d'un service de deux mois, il renferme aussi les renseignements réglementaires propres à faciliter le service.

4<sup>o</sup> Il est intercalé de papier blanc pour faire des annotations.

5<sup>o</sup> A la fin se trouve un **livret de caisse**.

6<sup>o</sup> Le format carnet de poche, la reliure solide et souple, avec poche et œillet.

Approuvé par des officiers supérieurs, l'éditeur recommande cet **agenda** à l'accueil favorable de MM. les sous-officiers de toutes les armes. On souscrit dès maintenant chez l'éditeur, qui enverra l'exemplaire contre remboursement. **Prix : 2 francs.**